

## L'Ile Maurice reçoit le sommet annuel de la SADC

Par Munetsi Madakufamba

Les dirigeants des états membres de la SADC se réuniront à l'Ile Maurice les 16 et 17 août pour examiner la situation socio économique et politique dans la région de l'Afrique Australe depuis le dernier sommet qui s'est tenu à Dar es Salaam, République unie de Tanzanie.

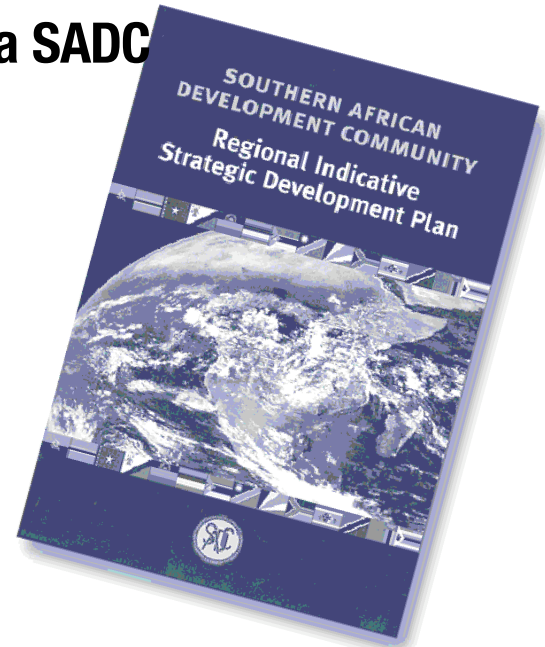
Certains développements clés ont pris place durant ces 12 derniers mois, y compris le lancement, en mars, du plan de développement à long terme de la SADC, l'adoption de la déclaration en mai du sommet sur l'alimentation, et les élections générales au Malawi et en Afrique du Sud.

Le président sortant, de la SADC, Son Excellence Mr. Benjamin Mkapa, président de la République unie de Tanzanie, qui a exposé un programme basé sur des résultats, lorsqu'il a pris la relève de la présidence par système de rotation en août 2003, a lancé le Plan Régional Indicateur pour le Développement Stratégique (PRIDS) pendant la réunion du Conseil des

Ministres à Arusha en mars. Le PRIDS décrit la grande ligne de vision à long terme de la SADC sur les 15 prochaines années et cherche à réaligner le programme d'intégration.

En accord avec les Objectifs de Développement pour le Millénaire reconnus internationalement et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le PRIDS fixe les délais des objectifs pour les zones prioritaires identifiées de la région. Le Secrétariat de la SADC est sur le point de diviser le projet en plans d'entreprise, qui seront présentés au Conseil des Ministres en janvier/ février 2005.

En réponse aux pénuries alimentaires critiques et courantes dans certaines parties de la SADC, le 15 mai, Président Mkapa a réuni un Sommet Extra-Ordinaire sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire. Le sommet a engagé les états membres à aborder la question de la sécurité alimentaire sur une base durable et régionale, plutôt que de compter sur l'assistance extérieure.



Les dirigeants ont adopté la Déclaration de Dar es Salaam sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, qui établit des zones prioritaires pour les deux prochaines années, ainsi que pour le

*Suite page 6*

## Le Président Mkapa est une source d'inspiration pour le personnel du Secrétariat

Président tanzanien et président sortant de la SADC, Benjamin Mkapa, a exhorté le personnel du Secrétariat de la SADC à être compétent et efficace, et à relever le défi de défendre une coopération et intégration régionales plus rapides.

Le 27 juillet, durant une visite au Secrétariat établi au Botswana, le président Mkapa a parlé de la vision, de la mission et des valeurs du Secrétariat de la SADC, en mettant l'emphase sur la tâche primaire qui est de permettre aux états membres d'atteindre leur but: celui de créer une communauté intégrée et compétitive viable.

Il a expliqué que l'intégration régionale est "...menée par l'esprit de progrès, et donc de travailler vers le genre de rôle que nous voulons assumer en tant que région, et les opportunités et bénéfices auxquels nous voulons accéder dans un monde globalisant."

Le président Mkapa a expliqué que le travail de la Communauté est un partenariat où les dirigeants politiques apportent la volonté politique et les ressources pour une coopération et une intégration régionales, tandis que le Secrétariat apporte l'expertise afin de transformer cette volonté politique et les ressources en progrès visibles et partagés.

"Nous contribuons au Quoi, et vous au Comment," a souligné le président tanzanien, ajoutant que sans le Secrétariat de la SADC, "aucun degré de volonté politique, conseils et omission de notre part, ne produira une intégration régionale efficace et un développement durable."

Le Secrétariat de la SADC a été mis au défi de travailler au delà de la coordination et de l'harmonisation de politiques, mais plutôt de contrôler de façon objective la conformité et la ponctualité des décisions parce que, "...la régression de n'importe lequel d'entre nous, contribue au ralentissement de chacun de nous sur le plan régional."

Sur le chapitre de la restructuration des institutions de la SADC, le président Mkapa a expliqué que la difficulté est liée à la gestion de changement institutionnel où la nature humaine, redoutant les nouveaux arrangements, résiste aux changements.

"Je peux vous assurer que la plupart des craintes du changement sont largement injustifiées. Réforme ne signifie pas nécessairement la fin du monde que nous connaissons. Toutes les difficultés devraient être considérées comme des problèmes transitoires, et comme les douleurs de la mise au monde des nouvelles institutions de la SADC plus compétentes et plus efficaces," a-t-il conclu. □

# SADC TODAY

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe  
Vol. 7 N° 3 août 2004

SADCTODAY est édité six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le compte du Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana. Son contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles du Secrétariat de la SADC ou de SARDC. Les articles de ce bulletin peuvent être reproduits en toute liberté par les médias et autres institutions accrédités par SADC TODAY.

©SADC, SARDC, 2004

### Comité de Rédaction

Virginia Muwanigwa, Chipu Muvezwa,  
Chengetai Madziwa, Chenai Mufanawejingo,  
Phillis Johnson, Bayano Valy,  
Clever Mafuta, Pamela Mhlanga,

### Conseillers de Rédaction

Esther Kanaimba,  
Duretrice de l'Unité de Communications  
d'Entreprise à la SADC  
Petronilla Ndebele,  
Responsable de l'Information à la SADC

### Rédacteur

Munetsi Madakufamba

### Concept & Mise en page/ DTP

Tonely Ngwenya

### Emission (origine)/ Impression

DS Print Media, Afrique du Sud

SADC Today est financé par le gouvernement Belge sous l'égide du projet SADC Information 21, dont le but est de renforcer l'intégration par le biais de la diffusion d'informations. Les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la région de la SADC ainsi qu'en dehors de la région, sous forme d'articles, feuilles d'informations et commentaires, sont les bienvenues. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible.

Les correspondances doivent être adressées à:

### SADC TODAY

Southern African Research and  
Documentation Centre (SARDC)  
15 Downie Avenue, Belgravia  
PO Box 5690, Harare, Zimbabwe

Tél: 263 4 791141

Fax: 263 4 791271

Email: [sadctoday@sardcnet](mailto:sadctoday@sardcnet)  
Site Web: <http://www.sardc.net>



**Négociations commerciales** 5



**Union Africaine** 7



**Cours d'eau** 8



**Sport** 13

- Critique Politique: Mise à jour sur les protocoles de la SADC 3
- Sommet Economique de l'Afrique 4
- Processus de paix de la RDC 5
- Les femmes à la Foire Commerciale de la SADC et au Forum d'Investissement 6
- Profil national de l'Ile Maurice 10
- Aperçu sur l'observation et le contrôle électoral 11
- Colonne des invités: Le Protocole de Commerce et les implications des politiques de l'industrie automobile pour la SADC 12
- Renforcement Communautaire: Les chefs traditionaux forment un Conseil Régional 13
- Actualités Régionales: Bulletins d'informations 14
- Critique littéraire & publications récentes 15
- Calendrier de la SADC, Jours fériés & Liste de contrôle des devises 16

## Abonnez vous aujourd'hui!

SADC Today est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel. Pour six numéros par an, le tarif est de US\$60 en dehors du continent africain, US\$35 pour le reste de l'Afrique et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin par avion ou courrier électronique .

SADC Today est également disponible en anglais, portugais et en version électronique française.

Pour plus de détails sur les abonnements, veuillez contacter l'éditeur

## Les Protocoles de la SADC

Au sommet de la SADC tenu en République Unie de Tanzanie, en août 2003, les chefs d'état et de gouvernement ont remarqué avec inquiétude que les états membres étaient plutôt lents à ratifier ou accéder aux protocoles. Au 23 juin de cette année, 15

protocoles ont été ratifiés et sont entrés en vigueur. En août 2003, 12 protocoles ont été ratifiés et étaient prêts pour exécution. Les trois protocoles qui sont entrés en vigueur depuis l'année dernière sont: le Protocole Révisé sur les Cours d'Eau en Commun; le Protocole sur la Politique, la

Défense et la Coopération dans le domaine de la Sécurité; et le Protocole sur la Préservation de la Faune et l'Application de la Loi. Huit protocoles doivent encore être ratifiés par les deux tiers obligatoires afin qu'ils puissent être mis en vigueur. □

### Statut des instruments légaux de la SADC au 23 juin 2004

| Nom de l'instrument  | Date et signature | Date de mise en vigueur         |
|--|-------------------|---------------------------------|
| Traité de la SADC  | 17 août 1992      | 30 septembre 1993               |
| Protocole sur l'Immunité et les Privilèges   | 17 août 1992      | 30 septembre 1993               |
| Protocole sur les Systèmes de Cours d'Eau en commun  | 28 août 1995      | 28 septembre 1998               |
| Protocole sur l'Energie  | 24 août 1996      | 17 avril 1998                   |
| Protocole sur le Transport, la Communication et la Météorologie  | 24 août 1996      | 6 juillet 1998                  |
| Protocole pour la Lutte contre les Médicaments Illicites   | 24 août 1996      | 20 mars 1999                    |
| Protocole sur le Commerce  | 24 août 1996      | 25 janvier 2000                 |
| Charte du Tourisme Régional Organisation de l'Afrique Australe (RETOSA)  | 8 septembre 1997  | 8 septembre 1997                |
| Protocole sur l'Education et la Formation  | 8 septembre 1997  | 31 juillet 2000                 |
| Protocole du Secteur Minier  | 8 septembre 1997  | 10 février 2000                 |
| Protocole sur le Développement du Tourisme   | 14 septembre 1998 | 26 novembre 2002                |
| Protocole sur la Santé   | 18 août 1999      |                                 |
| Protocole sur la Préservation de la Faune et l'Application de la Loi   | 18 août 1999      | 30 novembre 2003                |
| Memorandum sur la Coopération dans la Standardisation, l'Assurance de la Qualité, l'Accréditation et la Métrologie dans la SADC                            | 9 novembre 1999   | 16 juillet 2000                 |
| Protocole sur les Affaires Légales   | 7 août 2000       |                                 |
| Protocole sur le Tribunal et les Règles de Procédure   | 7 août 2000       | 14 août 2001                    |
| Protocole Révisé sur les Cours d'Eau en Commun   | 7 août 2000       | 22 septembre 2003               |
| Amendement au Protocole sur le Commerce  | 7 août 2000       | 7 août 2000                     |
| Accord d'Amendement du Traité de la SADC   | 14 août 2001      | 14 août 2001                    |
| Protocole sur la Politique, la Défense et la Coopération dans le Domaine de la Sécurité  | 14 août 2001      | 2 mars 2004                     |
| Protocole sur le Contrôle des Armes à Feu, Munitions et Autres Matériels Connexes dans la SADC   | 14 août 2001      | --                              |
| Protocoles sur les Pêcheries   | 14 août 2001      | 8 août 2003                     |
| Protocole sur la Culture, l'Information et les Sports  | 14 août 2001      | --                              |
| Protocole contre la Corruption   | 14 août 2001      | --                              |
| Protocole sur l'Extradition  | 3 octobre 2002    | --                              |
| Protocole du Secteur Forestier   | 3 octobre 2002    | --                              |
| Protocole sur l'Assistance Mutuelle Légale dans les Affaires Criminelles   | 3 octobre 2002    | --                              |
| Accord d'Amendement du Protocole sur le Tribunal et Règles de Procédures   | 3 octobre 2002    | 3 octobre 2002                  |
| Memorandum sur la Coopération dans la Taxation et les Affaires Afférentes  | 8 août 2002       | 8 août 2002                     |
| Memorandum sur la Convergence Macro-économique   | 8 août 2002       | 8 août 2002                     |
| Pacte Mutuel de Défense  | 26 août 2003      | --                              |
| Charte sur les Droits Sociaux Fondamentaux   | 26 août 2003      | 26 août 2003                    |
| Déclaration sur la Problématique des Sexes et le Développement   | 8 septembre 1997  |                                 |
| Prévention et Eradication de la Violence Contre les Femmes et les Enfants, un Addendum à la Déclaration sur la Problématique des Sexes et le Développement | 14 septembre 1998 | Ne requiert pas de ratification |
| Déclaration sur la Productivité  | 18 août 2001      |                                 |
| Déclaration sur la Technologie d'Information et Communication (TIC)  | août 2001         |                                 |
| Déclaration sur le VIH et SIDA   | 4 juillet 2003    |                                 |
| Déclaration sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire   | 15 mai 2004       |                                 |

Source: Secrétariat de la SADC

## Le Sommet Economique met en avant les changements positifs de l'Afrique

Par Munetsi Madakufamba

Le Forum Economique Global (WEF) du Sommet Economique de l'Afrique, tenu au début du mois de juin à Maputo, la capitale mozambicaine, s'est vivement prononcé contre les images périodiquement négatives de l'Afrique, en faisant remarquer qu'il y a de nombreux changements positifs qui sont souvent ignorés.

Le sommet, qui a rassemblé des dirigeants de la politique, du commerce et de la société civile, a compris que bien que des erreurs aient été commises dans le passé, beaucoup a été accompli pour créer un environnement favorable à l'investissement étranger.

Utilisant un exemple des remarques du président sud-africain Thabo Mbeki exprimées durant l'une des sessions du sommet, l'hôte, président Joaquim Chissano a indiqué que les journalistes ont uniquement fait leurs reportages lorsque les départ de la compagnie aérienne sud-africaine étaient retardés.

"Veillez faire vos reportages lorsque nous commençons à partir à l'heure", a déclaré Chissano en soulignant "Voyageons ensemble et arrivons à notre destination à l'heure. La destination d'aujourd'hui est: Objectifs de Développement du Millénaire, la défaite de la pauvreté absolue et le début d'un développement durable pour tous.

Le Sommet Economique de l'Afrique est un événement annuel de l'organisation WEF basée en Suisse. Le sommet de Maputo s'est concentré sur le rôle et la contribution du commerce dans le secteur du développement, a souligné les meilleures pratiques et a provoqué une action concertée parmi les dépositaires.

Thulani Gcabashe, le Chef de l'Executif de la compagnie d'électricité sud africaine, Eskom, a invité les dépositaires à aligner et intégrer leurs actions et à découvrir leurs

synergies. Par exemple, il a déclaré que le secteur privé n'est pas conscient de ce que fait le Nouveau Partenariat pour l'Afrique (NEPAD) dans les projets d'infrastructure à court terme.

Il a informé que 20 projets NEPAD sont en attente de la phase de développement et de mise en oeuvre, cinq d'entre eux dans le secteur de l'énergie. Le plus important et plus ambitieux est le projet du Corridor Ouest, qui projette de développer l'énergie hydraulique à Inga III en République Démocratique du Congo et donc d'approvisionner plusieurs pays de la SADC.

Le secrétariat du NEPAD a été mis au défi de garantir un meilleur flot d'information afin que les entreprises soient conscientes de telles opportunités.

Levy Mwanawasa, président de la Zambie a expliqué que les gouvernements ont la responsabilité de garantir un développement équitable et qu'à ce titre, les entreprises devraient obtenir des lignes directrices des lieux propices à l'investissement dans un pays. Il a dit qu'il est également important de contrôler la migration urbaine à partir des zones sous-développées.

Pareillement à d'autres nations africaines, le président Mwanawasa a dit, la Zambie encourage l'investissement étranger direct, mais exige que les investisseurs soient en co-entreprise avec des partenaires locaux. Il a argumenté sur la nécessité de cette phase afin que la population locale puisse également posséder les instruments de développement et que la sauvegarde de l'investissement soit garantie en cas de départ des investisseurs.

Hilde F. Johnson, Ministre du Développement International en Norvège, a demandé un programme de réforme global, qui dit-elle est une condition préalable essentielle pour le succès de l'Afrique. Elle a ajouté que la gageure d'attirer des investissements dans le continent est démontrée par le fait que la part de l'Afrique sur les investissements étrangers directs est seulement de 2 à 3 pour cents. L'Afrique a un grand retard sur l'avancement vers les Objectifs de Développement du Millénaire, et les bailleurs de fonds et investisseurs ont eu des expériences mitigées sur le continent, a-t-elle remarqué.



S'il appartient à l'Afrique d'avoir une assistance meilleure et abondante, le continent et ses collaborateurs doivent améliorer la façon dont ils travaillent ensemble. Un obstacle majeur est la multiplicité de structures internationales pour les conditions de financement, commerce et documents de soumission. Des efforts pour harmoniser des conditions préalables progressent lentement.

Johnson cite l'exemple de la Tanzanie où le ministre des finances s'est plaint, il y a quelques années d'avoir à lire 10 000 rapports et de rencontrer annuellement 2000 missions de bailleurs de fonds.

Elle a critiqué ce qu'elle a qualifié de "cirque du bailleur de fonds" où l'intention de certains est de brandir leur drapeau et d'améliorer leur profil plutôt que de contribuer au progrès sur le terrain. L'objectif est d'obtenir un document de soumission unifié mais certains bailleurs de fonds "axés sur leur profil" résistent contre cette suggestion, s'est lamenté le ministre norvégien.

En accord avec la tradition africaine, les participants de l'une des sessions sur la Direction Africaine de Demain, se sont rassemblés sous les branches étendues des figuiers de Maputo, pour mettre l'emphase sur le besoin d'investir des ressources pour développer la direction au niveau des communautés.

Les participants ont pris note du fait que l'Afrique a ses propres valeurs – sagesse traditionnelle, en particulier, qui mène au consensus. Ils ont convenus que de telles valeurs devraient être utilisées pour cultiver les dirigeants africains de demain.

Le précédent Sommet Economique de l'Afrique a eu lieu en 2003, à Durban, Afrique du Sud. □

## Les pays de l'ACP sont en quête d'instruments réels de développement dans les relations futures avec l'UE

par Chengetai Madziwa

La SADC a amorcé ses négociations avec l'Union Européenne (UE) le 8 juillet à Windhoek, Namibie, un processus effectué au sein de la structure de coopération des pays Africains, Caraïbéens et du Pacifique (ACP). Une équipe spéciale de la SADC, composée de Ministres du Commerce et de membres d'une Commission de l'UE, a participé au lancement.

La SADC a chargé l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et la République Unie de Tanzanie de négocier au nom de la région, tandis que l'Afrique du Sud participera en tant qu'observateur. Le Botswana coordonne l'équipe négociatrice tandis que les autres pays sont responsables des divers domaines techniques.

La position des pays de l'ACP est de négocier des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'UE, qui complètent plutôt que déstabilisent les efforts existants vers le développement.

Les APE conjointement à l'UE devraient être utilisés "pour renforcer la coopération régionale, et non pas démanteler nos blocs organisationnels. C'est la seule manière pour le résultat de ce processus d'avoir un impact positif sur le développement de nos pays," a déclaré le président mozambicain Joaquim Chissano durant le sommet de l'ACP tenu à Maputo en fin du mois de juin.

Pendant le lancement à Windhoek, les représentants de la SADC et de l'UE ont convenu que les APE devraient contribuer au processus d'intégration régionale, surtout en renforçant la diversification, la production et l'apport de capacités des nations de la SADC.

Les précédents accords commerciaux ACP-UE connus en tant que Conventions de Lomé, qui ont précédé l'Accord actuel de Cotonou, étaient critiqués par les pays en voie de développement pour leur absence d'objectif de croissance. L'Accord de Cotonou, sous l'égide duquel les APE ont été négociés, était donc conçu pour avoir plus d'emphase sur le programme de développement des pays de l'ACP.

Le sommet de l'ACP a mandaté son conseil des ministres "d'assurer que les APE ne soient pas simplement des accords sur le libre échange mais devraient garantir des instruments réels de développement qui contribuent à

favoriser un développement durable et la réduction de la pauvreté".

La question épineuse des subsides agricoles, surtout dans l'exploitation du sucre, a dominé les discussions de Maputo. Les pays en voie de développement ont argumenté que l'assistance financière fournie aux fermiers de l'UE altère les prix appliqués par le marché mondial sur les produits de base, rendant les fermiers des nations pauvres inaptes à la compétition.

Au lancement de Windhoek, les Ministres de la SADC et les membres de la Commission de l'UE ont convenu que la période de juillet à décembre 2004 sera consacrée en priorité à la mise en place et aux préparations.

Des négociations substantielles sur l'accès au marché pour les produits agricoles et non agricoles, les exploitations de pêches, les services



commerciaux, la coopération de développement, et autres questions relatives au commerce, prendront place de janvier 2005 à juin 2007.

La dernière phase sera de finaliser l'accord, dont la signature serait prévue en décembre 2007 et la mise en vigueur en janvier 2008. □

## RDC: La quête pour la paix continue

par Juakali Kambale

La SADC a déclaré qu'elle ne tolérerait aucune activité visant à déstabiliser le processus de paix dans la République Démocratique du Congo (RDC) ou opposée au gouvernement de transition.

L'organisation a lancé un avertissement à toute personne impliquée dans les troubles politiques en RDC qu'elle n'acceptait aucun changement inconstitutionnel de gouvernement dans la région et se réserve le droit d'intervenir dans le cas d'un tel événement.

Ceci, suite à des menaces aux processus de paix après que le président Joseph Kabila ait essuyé deux tentatives de coup militaire en mars et en juin. Il y a également eu des rapports sur des mutineries au sein de l'armée nationale dans les deux provinces du Nord et du Sud de Kivu.

Bien que les tentatives de coup aient été maîtrisées, la SADC a promis de trouver les causes réelles des troubles et de soutenir les efforts pour garantir que les accords de paix soient appliqués.

Une réunion de la SADC, à Lusaka, Zambie en juin, au sein de la structure du Protocole sur la Coopération Politique et de Sécurité et le Pacte Mutuel de Défense, a recommandé une mission d'enquête en RDC.

Citant "... des activités militaires importunes, particulièrement dans la partie est du pays, qui peut ranimer le cycle de violences et détruire le processus de paix," la SADC a décidé d'envoyer une mission d'enquête composée de Lésoto, du Mozambique et de l'Afrique du Sud, sélectionnée à partir des membres de l'Organisme sur la Politique, la Défense et la Sécurité.

Le Ministre des Affaires Etrangères du Lesotho, Mohlabi Tsekoa, qui a présidé la mission, a déclaré qu'ils espéraient entre autre, rencontrer le président Joseph Kabila et le Gouverneur de Bukavu.

Tsekoa a informé qu'ils visiteraient également le Rwanda où ils espéraient rencontrer le président de ce pays. "...il y a de sérieux soupçons concernant l'assistance du Rwanda aux rebelles opposés au processus de paix en RDC. Et l'on croit savoir que certains de ces soldats rebelles viennent du Rwanda, "a-t-il remarqué.

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine a exprimé sa vive inquiétude sur la situation de Bukavu et de la RDC en général et a exhorté le Conseil de Sécurité de l'ONU à augmenter les effectifs des forces de maintien de la paix. □

## L'habilitation économique des femmes est vitale pour la coopération régionale

Les femmes entrepreneurs de 10 pays de la SADC ont convergé vers la capitale du Botswana, Gaborone en juin pour exposer leur produits dans le but de renforcer la coopération et les opportunités commerciales dans la région.

La Quatrième Foire des Femmes Entrepreneurs de la SADC et le Forum sur l'Investissement a permis à une majorité d'exposants de conclure des transactions avec les diverses agences provenant de plusieurs pays, l'Europe y compris.

Les femmes entrepreneurs du Botswana, Malawi, Namibie, République Unie de la Tanzanie et Zimbabwe ont confirmé qu'elles avaient conclu certaines transactions avec des compagnies du Botswana et de l'Europe.

Le Ministre du Travail et des Affaires Intérieures du Botswana, Thebe David Mogami, a officiellement ouvert la foire.

“Nous devons respecter les objectifs du Forum sur l'Investissement qui nécessite la promotion du commerce intra et inter-régional parmi les femmes et assure l'habilitation économique de la gente féminine de la SADC à travers la création d'opportunités pour les femmes dans le domaine des affaires,” a-t-il déclaré.

S'adressant à la foire, le Ministre tanzanien pour le Développement de la Communauté, la Problématique des Sexes et de l'Enfance, Asha-Rose Migiyo, a déclaré que le Forum sur l'Investissement faciliterait la réduction de la pauvreté et l'habilitation économique des femmes. Elle a souligné qu'il est important pour les gouvernements africains de prendre un rôle directeur dans le financement des activités entrepreneuriales à petite échelle des femmes afin de leur permettre de rivaliser avec les grandes entreprises. Dans

ce cas, le Malawi, devrait être félicité pour avoir financé le paiement des 12 stands occupés par les femmes de ce pays.

La participation importante des femmes impliquées dans diverses entreprises est la preuve de la détermination de celles-ci pour leur avancement et leur contribution au développement de la région. Des réunions parallèles ont permis les échanges d'idées sur les méthodes à adopter pour faire face aux difficultés. L'emphase a été mise sur le besoin d'établir un trust commercial pour permettre la formation de liens dans les entreprises commerciales dans et en dehors de la région.

Le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Malawi, l'Ile Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, la République Unie de la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe étaient les nations représentées à la Foire. □

## L'Ile Maurice reçoit le sommet annuel de la SADC

*suite de la page 1*

moyen à long-terme. Ils ont convenu d'envisager l'établissement d'une facilité pour le développement régional agricole, ainsi qu'une facilité de réserve régionale alimentaire qui renforceraient la capacité de prévention contre les désastres.

Les états membres ont également convenu d'augmenter progressivement le financement de l'agriculture en allouant au moins 10 pour cents des budgets nationaux sur une période de cinq ans, ceci en accord avec un engagement à la Déclaration de Maputo de l'Union Africaine, adoptée il y a un an, sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire.

Sur le front politique, la quête pour la paix en République Démocratique du Congo (RDC) continue. Les troubles militaires récents, y compris les deux coups avortés, ont augmenté les craintes qu'un gouvernement de transition ne puisse respecter son délai pour organiser des élections d'ici juin 2005.

En Afrique du Sud, le Congrès National Africain (ANC) a remporté une majorité écrasante lors des troisièmes élections démocratiques du pays. C'était une double célébration pour le parti ANC du président Thabo Mbeki avec, le 27 avril, la commémoration nationale de la première décennie de la démocratie.

L'ANC a remporté 69,7 pour cents des 400 sièges parlementaires. L'un des

points marquants du nouveau cabinet était l'annonce faite, par le président Mbeki tout de suite après les élections, d'une représentation féminine de 43 pour cents, surpassant l'objectif de la SADC fixés à 30 pour cents d'ici 2005.

Lors des élections générales du 20 mai au Malawi, le troisième scrutin à partis multiples depuis la disparition du système à parti unique de Kamuzu Banda en 1994, a introduit de nouveaux visages. L'économiste aussi bien que diplomate, Bingu wa Mutharika, a gagné les élections présidentielles sur un ticket du Front Démocratique Uni (UDF), malgré le fait que son parti ait gagné 49 des 193 sièges parlementaires. Le gagnant parlementaire majoritaire était le Parti d'Opposition du Congrès du Malawi (MCP), qui a glané 60 sièges.

Avec la finalisation des élections du Malawi et de l'Afrique du Sud, le focus se porte sur le Botswana, la Namibie et le Mozambique, trois pays de la SADC qui organiseront des scrutins avant la fin de l'année. Les élections générales du Botswana sont prévues pour le 16 octobre, celles de la Namibie du 15 au 16 novembre et du Mozambique du 1er au 2 décembre.

A l'Ile Maurice, les dirigeants discuteront un rapport du Conseil des Ministres sur la restructuration des institutions de la SADC. La restructuration a commencé en 2000 et à

ce jour, les quatre conseils d'administration ont été créés au secrétariat de la SADC à Gaborone. La Commission Intégrée des Ministres et les Commissions Nationales ont été mises en place. Le PRIDS a été approuvé et sa mise en oeuvre a commencé, et l'exercice d'évaluation des tâches a été finalisé.

D'autres rapports à considérer, sont la révision de la situation régionale avec une référence spécifique à la situation économique et sociale de la région, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la problématique des sexes, et le VIH et SIDA, ainsi que le rapport de l'UA du président Joaquim Chissano et les progrès de NEPAD. Des recommandations spécifiques sont supposées être adoptées sur ces questions.

Le sommet examinera la demande d'adhésion à la SADC de Madagascar. Le nombre actuel d'adhérents se monte à 13 nations, depuis le retrait des Seychelles en vigueur au début du mois de juillet.

Le président Mkapa passera la présidence au Premier Ministre mauricien, Paul Raymond Bérenger, qui dirigera le groupe régional pendant les 12 prochains mois. Un nouveau président pour l'Organisme sur la Politique, la Défense et la Sécurité sera également élu pour succéder au Premier Ministre du Lesotho Pakalitha Mosisili. □

## Le Président Chissano transmet un continent prêt à atteindre l'intégration socio-économique

par Virginia Muwanigwa

**A**u mois de juillet, Joaquim Chissano, président mozambicain et ancien président de l'Union Africaine (UA) a présenté à son successeur, un continent prêt à atteindre l'intégration socio-économique par le biais de la réduction de la pauvreté et la participation dans l'économie globale.

La 3<sup>ème</sup> Session Ordinaire Annuelle de l'Assemblée de l'UA tenue en juillet à Addis Ababa, Ethiopie a discuté entre autres, de la paix durable pour encourager le développement socio-économique, du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), du Parlement Pan-Africain (PAP), de la problématique des sexes, de la gouvernance et des stratégies pour combattre les maladies, en particulier le VIH et SIDA.

La structure stratégique développée par l'UA en tant que carte routière pour 2004-2007 formait la base des discussions.

Le sommet a également fourni l'occasion d'évaluer les progrès de la Déclaration de Maputo signée lors du sommet du Mozambique en juillet 2003, lorsque le président Chissano a repris la présidence parmi des engagements au but plus vaste de l'Union Africaine de combattre la pauvreté, la corruption et les conflits sur le continent.

Le sommet de l'UA a pris note de l'engagement et du dévouement du président Chissano de s'acquitter de ses responsabilités en tant que président, à un stade précoce de l'établissement de l'organisation.

Plusieurs institutions cruciales ont été lancées durant sa titularisation, y compris le Conseil pour la Paix et la Sécurité (CPS) à Addis Ababa, siège de l'Organisme Pan-africain, pendant la Journée pour l'Afrique, le 25 mai.

Inaugurant le CPS, Chissano a déclaré que le conseil est "... un instrument efficace pour la réalisation du Programme Africain dans les questions de prévention, gestion et résolution de conflit."

Une recommandation par la direction de l'UA, pour une Armée de Réserve Africaine (ARA) chargée de la prévention et de la résolution des conflits sur le continent conformément aux mandats de l'UA allant des missions d'observation aux opérations de maintien



de la paix et d'intervention, a également été adoptée.

Durant son mandat, le président Chissano a visité de nombreux états africains, notamment le Burundi, le Congo Brazaville, la République Démocratique du Congo (RDC), le Libéria, la Lybie et Sao Tomé e Príncipe, pour faciliter le dialogue sur la paix durable dans le continent. Le Mozambique a également fourni des soldats pour les missions de maintien de la paix.

En vue des prochaines élections mozambicaines, après lesquelles le président Chissano transmettra le pouvoir à son successeur, le sommet de l'UA l'a félicité de se conformer à la constitution de son pays pour une passation de pouvoir pacifique.

A propos de la RDC, le président Chissano a répondu aux troubles politiques de ce pays, comme élément de la trioka chargée de l'organisme de la SADC sur la politique, la défense et la sécurité, le Mozambique fait partie d'une mission d'enquête pour la RDC afin d'aider à ramener la stabilité et garantir le respect des accords de paix.

Le mandat de Chissano a également introduit le Parlement Pan-Africain lancé en mars de cette année, supposé garantir la participation complète des africains dans le processus de développement socio-économique et la résolution des difficultés.

En étant basé en Afrique du Sud, le PAP a fait une première par l'élection d'une femme, Gertrude Mongella de la République Unie de Tanzanie au poste de président. De plus, les femmes occupent deux des cinq postes au parlement. L'UA est également parvenu à 50 pour cents de parité dans les nominations des commissaires de l'UA.

Le président sortant de l'UA a également rallié du soutien pour le NEPAD, l'organe de l'UA chargé d'assurer le développement économique. Durant une réunion de l'Assemblée Générale de l'ONU et d'autres fora internationales, le président Chissano a exhorté la communauté internationale à canaliser les efforts de développement pour l'Afrique par le biais du NEPAD.

La période sous révision a vu le lancement du Mécanisme de Révision du Groupe Africain, l'une des initiatives clés à travers laquelle les états membres peuvent se soumettre à un contrôle volontaire de groupe et évaluation par la confrérie des états membres.

De plus, pour guider le processus électoral, l'UA a initié des discussions sur le développement d'une Charte sur les Elections, la Démocratie et la Gouvernance. Au moins 10 nations africaines ont des élections prévues en 2004 et l'UA y envoie des missions d'observation.

En tant que président de l'UA, le président Chissano a lancé une campagne pour garantir une sécurité alimentaire durable à travers l'établissement d'un Fond de Développement Agricole Africain comme suivi de l'engagement des dirigeants africains à Maputo pour allouer au moins 10 pour cents de leurs budgets nationaux afin de revigorer la production agricole.

Le sommet de l'UA a également remarqué le rôle important et historique joué par le président mozambicain dans la lutte pour la libération de son pays et la promotion de la paix, de la stabilité et du développement socio-économique pendant son mandat en tant que second président du pays.

Un hommage a été rendu au président sortant pour sa "direction dynamique et sa contribution à l'accomplissement des objectifs." Le président Olusegun Obasanjo, qui a repris la présidence de l'UA, a promis de consolider le travail de garantie de l'intégration socio-économique en Afrique, initié par son prédécesseur.

La gageure demeure de renforcer la structure institutionnelle afin que l'UA puisse accomplir son mandat efficacement. □

# La Commission du cours d'eau du Zambèze: Le

Le lancement le 13 juillet, de la Commission du Cours d'Eau du Zambèze, est l'un des accomplissements de la SADC vers l'éradication de la pauvreté et le développement économique tels que décrits dans le Plan Régional Indicateur pour le Développement Stratégique (PRIDS).

L'accord a été signé à Kasane, Botswana, par les ministres responsables de la régie des eaux de sept des huit états riverains – Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie et Zimbabwe. La Zambie n'a pas signé mais a promis de le faire en août, avant le Sommet de la SADC, et après des consultations plus approfondies au niveau national.

La SADC a identifié la réduction de la pauvreté en tant que priorité numéro un des objectifs établis pour le Programme d'Action du Zambèze (ZACPRO06), qui cherche la participation de tous les états riverains dans la prise de décisions sur la gestion du bassin de la rivière. La Commission cherche également à démontrer que la gestion du bassin ne devrait pas se borner uniquement à la rivière et son environnement immédiat mais à tous les aspects du développement.

ZACPRO est un produit du Plan d'Action pour la Rivière du Zambèze (ZACPLAN) adopté en 1987.

## Fonctions de la Commission

- ♦ Réunir, évaluer et disséminer toutes les données et informations sur le Cours d'eau du Zambèze lorsque nécessaire pour la mise à exécution de cet Accord;
- ♦ Promouvoir, soutenir, coordonner et harmoniser la gestion et le développement des ressources hydrauliques du cours d'eau du Zambèze;
- ♦ Conseiller les Etats Membres sur la planification, la gestion, l'utilisation, le développement, la protection et la préservation du Cours d'eau du Zambèze ainsi que le rôle et la position du public en ce qui concerne de telles activités et l'impact possible sur les affaires sociales et d'héritage culturel;
- ♦ Conseiller les Etats Membres sur les mesures nécessaires afin d'éviter les disputes et aider dans la résolution de conflits parmi les Etats Membres pour ce qui a trait à la planification, la gestion, l'utilisation, le développement, la protection et la préservation du Cours d'eau du Zambèze;
- ♦ Promouvoir une meilleure sensibilisation parmi les riverains du Cours d'eau du Zambèze sur l'usage équitable et raisonnable, la gestion efficace et le développement durable des ressources du Cours d'eau du Zambèze;
- ♦ Coopérer avec les institutions de la SADC ainsi que d'autres organisations nationales et internationales si nécessaire;
- ♦ Promouvoir et assister dans l'harmonisation des politiques nationales sur l'eau et les mesures législatives; et
- ♦ Exécuter de telles fonctions autres et des responsabilités pouvant de temps en temps être assignées par les Etats Membres.

ZACPLAN contient 19 projets, dont le principal est ZACPRO06.

ZACPLAN est le résultat de la prise de conscience de la demande grandissante des états riverains pour les ressources hydrauliques du bassin, ce qui entraîne un élément de compétition afin d'utiliser le bassin avec profit d'où l'éventualité de conflits.

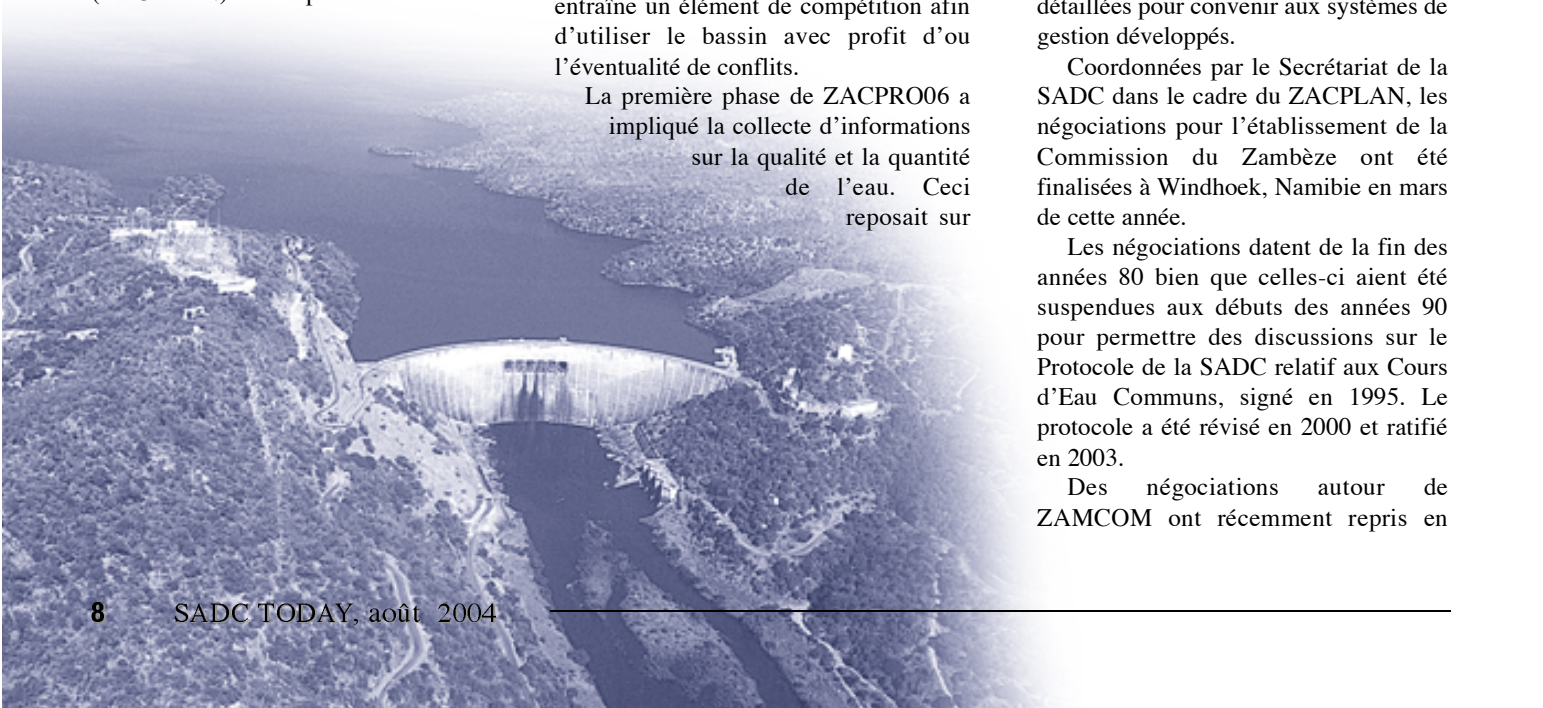
La première phase de ZACPRO06 a impliqué la collecte d'informations sur la qualité et la quantité de l'eau. Ceci reposait sur

la compréhension que la base de la planification réside dans l'information. Des stratégies ont dû être développées pour garantir l'approvisionnement d'informations et de données fiables dans un format adéquat et suffisamment détaillées pour convenir aux systèmes de gestion développés.

Coordonnées par le Secrétariat de la SADC dans le cadre du ZACPLAN, les négociations pour l'établissement de la Commission du Zambèze ont été finalisées à Windhoek, Namibie en mars de cette année.

Les négociations datent de la fin des années 80 bien que celles-ci aient été suspendues aux débuts des années 90 pour permettre des discussions sur le Protocole de la SADC relatif aux Cours d'Eau Communs, signé en 1995. Le protocole a été révisé en 2000 et ratifié en 2003.

Des négociations autour de ZAMCOM ont récemment repris en



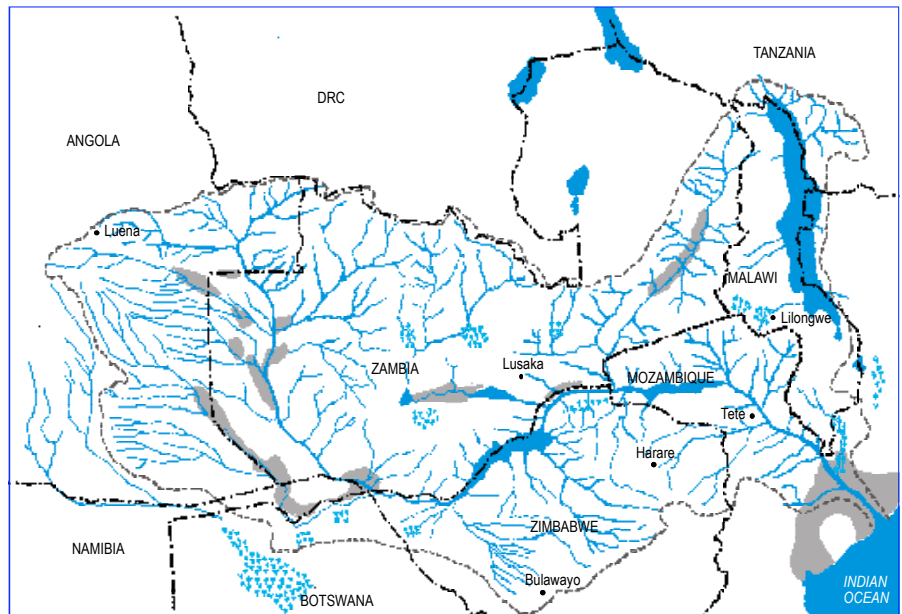
# origines et le but

2002. Quatre sessions de discussions ont eu lieu entre 2002 et 2004 en Afrique du Sud, au Mozambique, en Zambie et en Namibie. Les négociations furent complétées par des activités techniques spécialisées, ainsi que par des consultations ministérielles au niveau supérieur qui ont eu lieu en Ethiopie et au Mozambique respectivement en septembre et novembre 2003.

L'objectif de la Commission est de promouvoir l'utilisation équitable et raisonnable des ressources hydrauliques du Cours d'eau du Zambèze ainsi que la gestion efficace et le développement durable.

La Commission sera gouvernée par trois organes: le Conseil des Ministres, le Comité Technique, et le Secrétariat. Le rôle principal du Conseil sera d'adopter les politiques et les décisions, ainsi que de fournir la direction nécessaire pendant la mise en place, tandis que le comité technique appliquera les politiques et les décisions du Conseil.

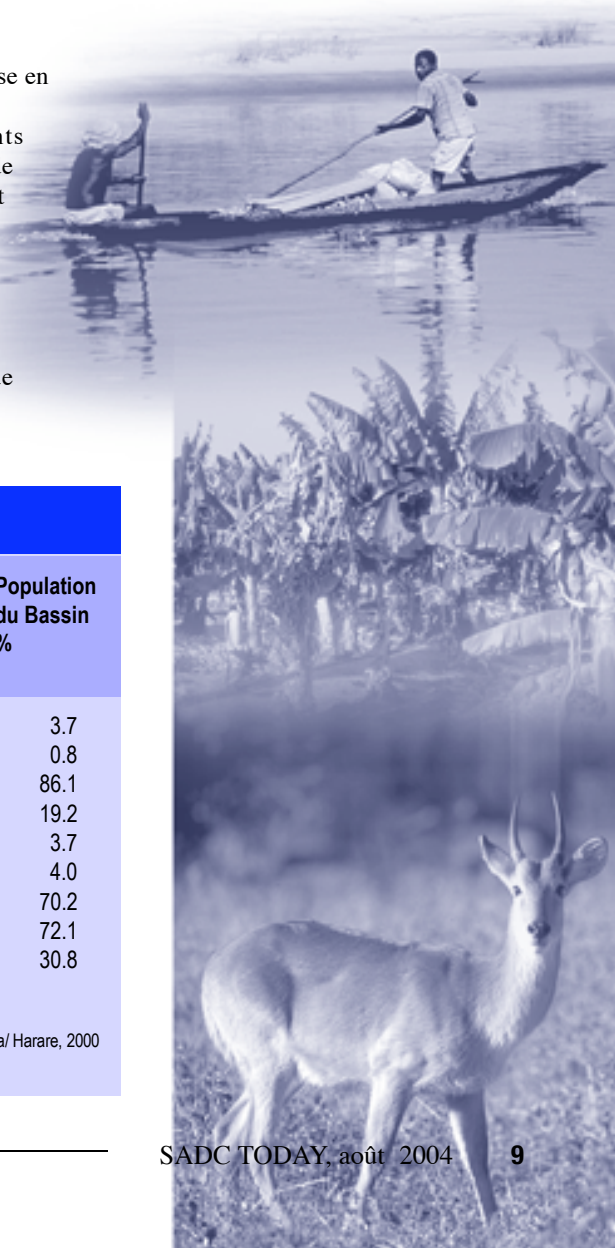
Le Secrétariat fournira les services techniques et administratifs au Conseil sous la supervision du Comité Technique et facilitera le développement stratégique, un programme de travail annuel, des plans, études, évaluations et



Source: *The Zambezi* -- SARDC-IMERCSA

autres documents requis pour la mise en oeuvre de l'accord.

Les Partenaires Coopérants Nordique de l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International (Sida), l'Agence Danoise de Développement International (DANIDA) et l'Aide Norvégienne pour le Développement (NORAD) ont financé les négociations de ZAMCOM. □



## Superficie du Bassin du Zambèze

| Pays         | Superficie totale (km <sup>2</sup> ) | Superficie dans le Bassin (km <sup>2</sup> ) | Superficie dans le Bassin % | 2002 Population totale a | Population du Bassin b | Population du Bassin % |
|--------------|--------------------------------------|--|-----------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|
| Angola       | 1,246,700                            | 145,000                                      | 11.6                        | 14,000,000               | 518,000                | 3.7                    |
| Botswana     | 582,000                              | 84,000                                       | 14.4                        | 1,736,000                | 13,888                 | 0.8                    |
| Malawi       | 118,000                              | 110,390                                      | 93.2                        | 11,500,000*              | 9,901,500              | 86.1                   |
| Mozambique   | 802,000                              | 140,000                                      | 17.5                        | 18,100,000               | 3,472,200              | 19.2                   |
| Namibie      | 824,000                              | 24,000                                       | 2.9                         | 1,830,000                | 67,710                 | 3.7                    |
| Tanzanie     | 945,000                              | 27,000                                       | 2.9                         | 33,600,000               | 1,344,000              | 4.0                    |
| Zambie       | 753,000                              | 540,000                                      | 71.7                        | 10,700,000**             | 7,511,400              | 70.2                   |
| Zimbabwe     | 391,000                              | 251,410                                      | 64.3                        | 11,630,000               | 8,385,230              | 72.1                   |
| <b>Total</b> | <b>5,661,700</b>                     | <b>1,321,800</b>                             |                             | <b>103,096,000</b>       | <b>31,753,568</b>      | <b>30.8</b>            |

\* Moitié de l'année 2003

\*\* Projection à la moitié de l'année 2004

Sources: Chenje, M, (ed) *Statut 2000 de l'environnement du bassin du Zambèze*, SARDC/ IUCN/ZRA/SARC, Maseru/ Lusaka/ Harare, 2000

a. Site web SARDC ([www.sadc.int](http://www.sadc.int))

b. Adapté à partir du site web SARDC

## L'Ile Maurice: Pot-pourri de plages superbes, diversité ethnique et culturelle

Les belles plages et la diversité ethnique et culturelle symbolisent l'Ile Maurice d'aujourd'hui, qui reprend la direction de la SADC pour les 12 prochains mois.

L'Ile Maurice a rejoint la SADC en 1994 et a, depuis lors, complètement participé au processus d'intégration régionale. Elle a signé divers instruments légaux de la SADC y compris des protocoles, des mémorandums, des accords et des déclarations comme preuve de son engagement au processus de développement de la région.

L'Ile Maurice est, entre autres, également membre du Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), l'Union Africaine (UA), le Commonwealth et les Nations Unies.

Ces cinq dernières années, le pays a enregistré une moyenne annuelle du taux de croissance de 5,7 pour cents. Cette année, le gouvernement mauricien prévoit une augmentation de l'économie de plus de cinq pour cents, dépassant les prévisions de la moyenne mondiale de 4,6 pour cents.

Après plusieurs années de dépendance sur l'industrie du sucre, l'Ile Maurice a entrepris de diversifier son économie, lors de son accession à l'indépendance en 1968, en encourageant l'établissement de sociétés orientées vers l'exportation au sein de ses Zones de Traitement d'Export (ZTE). Elle s'est ainsi transformée avec succès d'une économie restreinte à une plus diversifiée, avec la fabrication, le tourisme, et les services financiers et autres jouant des rôles importants.

La fabrication est le secteur le plus vaste de l'Ile Maurice et il contribue jusqu'à 23 pour cents du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Le transport, l'emménagement et le secteur de la communication contribuent pour 14 pour cents, et le secteur financier 10 pour cents. L'agriculture et le tourisme contribuent pour 6 pour cents chacun du PIB.

Le secteur du tourisme est le troisième employeur le plus important du pays après les secteurs de fabrication manufacturière et de transport. Ce secteur s'est développé en secteur important de prestation de services et continue d'être un important générateur de devises.

Les arrivées de touristes ont augmenté de 75 pour cents depuis 1994 apportant une augmentation de plus de 200 pour cents dans les revenus touristiques sur la même période.

Bien que l'Ile Maurice demeure un réseau importateur de produits, elle a augmenté son exportation de textile et de vêtements. Les textiles et les vêtements ont augmenté de 42 pour cents le total des exportations en 2002, à 50 pour cents en 2003.

Malgré qu'elle soit un petit pays insulaire, l'Ile Maurice a mis en place des politiques de commerce efficaces pour la promotion de l'exportation et le soutien de divers secteurs de l'économie.

Ces développements ont amélioré le bien-être social de la population variée de l'île d'environ 1,2 million avec un PIB annuel par personne de près de 4000\$US.

L'Ile Maurice est une démocratie parlementaire, avec la séparation de pouvoir entre le législatif, le judiciaire et l'exécutif.

Le président, Anerood Jugnauth, est le Chef d'Etat et Commandant en Chef tandis que le Premier Ministre, Paul Raymond Bérenger, dirige le gouvernement avec les pleins pouvoirs exécutifs.

Il y a 70 membres dans l'assemblée nationale dont 62 sont élus à partir des 20 circonscriptions, tous les cinq ans par vote populaire.

Le système de premier tour électoral de l'Ile Maurice utilise un vote groupé complexe et une méthode de suffrage universelle des "meilleurs perdants". Le système de vote groupé est tel que chaque électeur vote pour trois candidats de chaque circonscription, excepté l'île de Rodrigues à faible population, qui retourne deux membres par vote groupé.

Un maximum de huit membres sont choisis à partir d'une liste des "meilleurs perdants" basée sur une représentation de minorité ethnique. Le vote groupé et le système de meilleurs perdants ont été conçus à l'indépendance comme moyen d'assurer le rapprochement des électeurs aux partis politiques plutôt qu'à

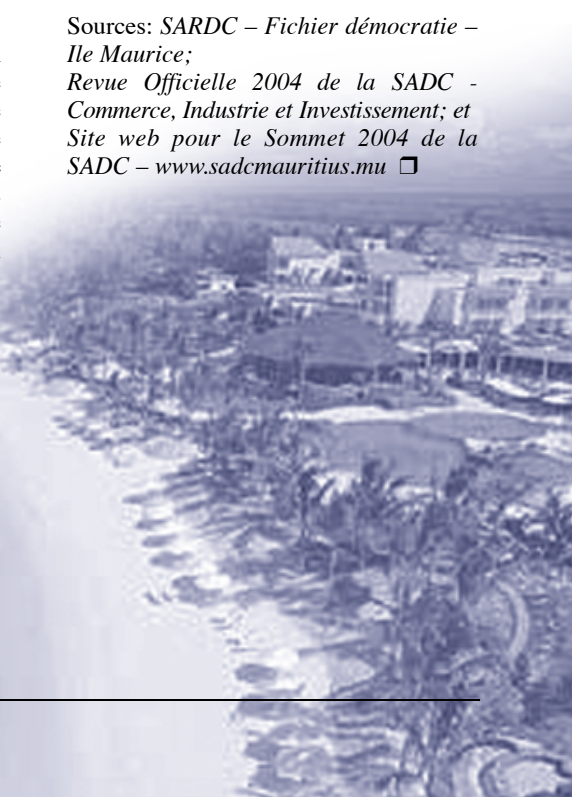
des groupements communaux et ethniques.

L'Ile Maurice a acquis son indépendance de l'Angleterre le 12 mars 1968, suite à quatre périodes d'occupation coloniale. Le pays a été colonisé sur deux périodes séparées par les hollandais, pendant 66 ans (1598-1618) et 1664-1710). Les français ont occupé l'Ile Maurice de 1715 à 1810 et l'ont rebaptisée Ile de France. L'occupation britannique a commencé après la saisie de l'île pendant la guerre franco-anglaise en 1810, après laquelle l'Ile Maurice et les Seychelles ont été gérées comme une seule colonie jusqu'à 1903.

La diversité de la population a engendré une abondance de traditions et de cultures variées dans une nation multiraciale. Le pays est composé de descendants d'immigrants de l'Inde, des continents de l'Afrique, de l'Europe et de la Chine.

Le pays a une culture cosmopolitaine basée sur la coexistence parmi les divers groupes ethniques. L'évidence de cette coexistence repose dans la célébration des festivals et événements religieux comprenant entre autres: Cavadee célébré par les Tamouls, le Festival du Printemps Chinois, Divali par les Hindous, et Pâques par les Chrétiens.

Sources: SADC – Fichier démocratie – Ile Maurice; Revue Officielle 2004 de la SADC – Commerce, Industrie et Investissement; et Site web pour le Sommet 2004 de la SADC – [www.sadcmauritius.mu](http://www.sadcmauritius.mu) □



## Refléter la volonté du peuple ...

# Aperçus dans les approches à contexte spécifique de l'Afrique pour l'observation et la supervision des élections

par Kondwani Chirambo

Les élections sont survenues pour constituer peut-être l'aspect le plus fondamental du processus de démocratisation de l'Afrique, permettant potentiellement la résolution pacifique de conflits.

Alors que les élections n'englobaient pas la majorité de la population pendant le régime colonial, elles sont devenues une caractéristique intégrale du paysage politique de l'Afrique des décennies suivantes y compris les systèmes à parti unique, et ont pris une plus grande importance dans l'ère politiquement compétitive des multi-partis des décennies récentes, en particulier avec l'application de l'observation et la supervision des élections.

Quoique inter-connectées, l'observation et la supervision dénotent des processus techniques relativement différents. Là où l'observation d'élections est une évaluation non-interventionniste plutôt limitée d'un processus électoral (habituellement le domaine particulier des agences extérieures), la supervision des élections est un processus plus détaillé et extensif et est souvent la responsabilité clé des agences nationales ayant mandat d'intervenir et de corriger les déficiences.

En dépit de cela, les principes de pratique des élections apparaissent standardisés partout dans le monde. Les communautés européennes, par exemple, indiquent que "en cas d'élections, la bonne gouvernance se réfère à une structure appropriée législative et régulatrice, ainsi qu'une administration d'élections transparentes et responsables, y compris la supervision et le contrôle indépendants qui assurent l'autorité de la loi."

Dans le même esprit, les directives de l'Union Africaine (UA) pour les élections et plus largement son agenda sur la démocratie reflètent les tendances globalisantes.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement (NEPAD) promet d'adhérer aux "standards globaux" de gouvernance et démocratie politiques. Il est convenu que ces "standards globaux" sont affichés d'une série de valeurs généralement dérivées des clauses de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et autres instruments de droits humanitaires de l'ONU auxquels plus de 171 nations ont souscrit. Ce sont dans ces instruments de l'ONU que résident les libertés humaines et civiles si essentielles aux élections.

Mais tandis qu'au premier coup d'oeil, les principes gouvernant les élections adoptés par les diverses institutions dans et sans l'Afrique suggèrent une convergence des

normes et des standards, une analogie de leur application pointe vers une tendance utilisant des approches "à contexte spécifique" par les groupes observateurs africains, une coupure nette des pratiques des missions électorales propres à l'Occident.

L'Organisation de l'Union Africaine (OAU) a soutenu le développement démocratique du continent à travers la libération du régime colonial et la fin de l'apartheid, ouvrant ainsi la voie pour l'UA, qui est catégorique sur la primauté de l'observation et contrôle électorales constituant les deux éléments clés pour évaluer la crédibilité des processus électoraux sur le continent. Elle prend cependant en considération les particularités de chaque situation nationale.

Le Forum Parlementaire de la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC) et le Forum des Commissions Electorales de la SADC (SADC – ECF), probablement deux des organismes régionaux les plus expérimentés dans l'observation et le contrôle d'élection, souscrivent tous deux aux principes qui devraient garantir les lois et règlements s'appliquant justement à tous les contestants y compris l'accès équitable aux médias, des subventions gouvernementales pour les parties politiques, les organismes indépendants pour la gestion des élections et une approche équitable pour les deux sexes aux résultats politiques. Dans l'application pratique des approches à contexte spécifique, tous deux consacrent de longues périodes à l'observation, dans la plupart des cas couvrant l'exercice d'inscription des électeurs pour mieux comprendre le processus des élections à l'opposé d'une simple évaluation de l'évènement.

Tandis que l'UA met l'accent sur l'adhésion aux standards globaux de démocratie, elle fixe ses propres critères pour déterminer la nature et l'étendue d'un exercice d'observation et de contrôle électorales de l'UA, prenant en compte les caractéristiques uniques inhérentes à chacun de ses états membres. Avant de déployer une mission d'observation, l'organe continental exige qu'une évaluation préliminaire des arrangements sociaux, économiques, politiques et constitutionnels du pays soit menée, sur invitation par chaque nation d'accueil.

"Les gouvernements africains sont différents en termes de leurs capacités organisationnelles, financières et de ressources humaines, de développement infrastructurel, notamment les routes, la télécommunication et l'infrastructure technologique, qui ont un impact sur la façon

dont les élections sont organisées à travers le continent. Ceci devrait être pris en compte lors de la formation de jugements sur la nature des élections," énoncent les lignes directrices provisoires de l'UA.

En bref, on ne peut évaluer une élection dans les états ravagés par les conflits de la Sierra Léone ou du Congo sur le même plan qu'un scrutin en Afrique du Sud, qui possède une infrastructure et un statut de revenu moyen. Cependant l'UA insiste, que chaque état membre doit, selon ses limites, faire de son mieux pour mener des élections crédibles et démocratiques.

L'UA souligne en plus que tous les états membres se doivent de sauvegarder les libertés humaines et civiles de tous les citoyens telles que la liberté de mouvement, d'assemblée, d'association, d'expression et de mener une campagne.

Etant donné les situations variées à travers le continent, il est peu surprenant que l'Afrique reconnaisse que d'appliquer un simple concept pour évaluer les pratiques électorales et les résultats, n'est pas du tout une procédure juste.

L'usage arbitraire du concept de "libre et juste" souvent défini par une série de standards formulés dans la pratique démocratique occidentale, est donc de plus en plus considéré à titre de vulgarisation d'une politique étrangère qui cherche à s'assurer que les bénéficiaires de bailleur de fonds adhèrent à un modèle prédéterminé de bonne gouvernance.

Quoique cela puisse avoir ses propres mérites et puisse même se rapprocher plus généralement des "standards mondiaux," certains analystes africains pensent que les missions étrangères ne devraient pas ignorer les conditions diverses dans lesquelles les élections sont tenues en Afrique.

Les vétérans du contrôle et de l'observation d'élection en Afrique conviennent que chaque élection est différente; les niveaux de démocratisation varient à travers le continent; avec l'Afrique Australe come étant largement la zone la plus expérimentée dans la conduite d'élections régulières à partis multiples.

"Libre et juste est un concept malheureux," déclare Khabele Matlosa, Directeur de Recherche à l'Institut Electoral de l'Afrique Australe (EISA).

"Ce n'est pas un concept de libre valeur et c'est comme d'utiliser une mesure pour toutes les élections. Disons que cela équivaut à une pomme contre une orange.," explique t-il.

Il ne devrait donc pas être surprenant, de trouver des déclarations de missions

*suite page 14*



## Protocole de Commerce – Implications de la politique de l'industrie automobile pour la SADC

Avec la mise en place du Protocole de Commerce de la SADC déjà en cours, le secteur automobile demeure une zone délicate sur laquelle il reste à la région d'atteindre un consensus

Le secteur automobile de la SADC emploie des milliers de professionnels en tant qu'agents d'entretien, fabricants de pièces détachées ou assembleurs et le secteur compte pour un tiers du revenu des états membres provenant des frais de douanes sur l'importation et les taxes sur l'essence, les ventes et le labeur.

La région dans son ensemble achète environ 600 000 véhicules par an – avec 50 pour cents acheté par les consommateurs sud-africains. Etant donné un comportement de consommation aussi inégal et l'impact probablement macro-économique de tout changement dans le secteur, quelle politique automobile serait appropriée pour l'intégration durable de la SADC? La SADC cherche encore une stratégie régionale commune sur le secteur.

Le Programme récent pour le Développement de l'Industrie Automobile de l'Afrique du Sud (MIDP), considéré par ses voisins comme inégal en sa faveur, a compliqué encore plus la possibilité de tout accord sur les véhicules dans la structure du protocole de commerce.

Pour mettre les choses en perspective, l'industrie automobile sud-africaine emploie directement environ 50 000 personnes et compte pour des centaines de milliards de Rands en investissement. Son enthousiasme régulier a contribué à l'avancement des industries interconnectées, et s'est avéré être une division importante de l'export de l'économie sud africaine. Cependant, il est évident que l'importation de véhicules et de produits relatifs est une source essentielle de revenu pour la majorité des nations moins développées de la région.

Bien que l'Afrique du Sud soit compétitivement supérieure à ses voisins de la SADC, dans la fabrication et l'assemblage de véhicules, elle demeure moins compétitive comparé à certains des pays en voie de développement, y compris le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Corée, la Malaisie, le Mexique et la Thaïlande. Ces niveaux de prix peuvent aller jusqu'à 40 pour cents de plus que ces pays, ce qui rend cette industrie non durable à court et moyen terme.

Pour rendre les prix de ces véhicules compétitifs, le gouvernement

subventionne les exportations sur la base d'une formule complexe de primes, qui compensent pour les frais de douanes sur l'importation des pièces détachées et les véhicules entièrement fabriqués, y compris les unités de luxe. En d'autres mots, les fabricants locaux importent les véhicules de luxes, pour la revente dans et hors de l'Afrique du Sud tels que la Land Cruiser VX, BMW X5, Mercedes Benz haut de gamme, Jaguars et autres.

Une Range Rover, par exemple, coûte l'équivalent de 350 000 rands en Europe, mais est vendue à 850 000 rands sur le marché sud-africain, permettant à l'importateur de réaliser plus de 100 pour cents de profit – une forme différente et créative de subventionner.



Amade Camal

Vue  
sur le  
Commerce

Un autre exemple de la non-compétitivité de l'industrie automobile sud-africaine est que les véhicules importés d'Italie, de France et de Corée, après le paiement de taxes réelles ou solvables – environ 45 pour cents de la valeur Coût, Assurance, Port (CAP) – parviennent encore à rivaliser avec les produits locaux sur le marché.

Il existe de nombreuses raisons pour l'adoption par l'Afrique du Sud de cette politique sur l'industrie automobile. Un des facteurs principaux pourrait être l'isolation durant l'ère de l'apartheid, qui a effectivement forcé l'industrie à produire des véhicules avec une technologie périmée, une faible productivité, et une qualité médiocre mais à des prix élevés.

Ces effets négatifs lorsque protégés par 110 pour cents de tarifs douaniers imposé sur les imports. Dans la plupart des cas, les importateurs étaient effectivement dissuadés d'importer par

les autorités, qui rendaient difficile l'obtention d'une licence d'importation.

Dix ans après la fin de l'apartheid, cet héritage pèse encore lourdement sur l'industrie malgré des améliorations générales.

En raison de leurs particularités, les pays les moins développés de la région veulent éviter l'adoption du MIDP en tant que politique régionale parce qu'ils auront à supporter les coûts émergeant de l'interruption des subventions de l'Afrique du Sud sur les véhicules exportés.

La politique actuelle en Afrique du Sud est de vendre ses véhicules dans les pays de l'Union des Douanes Sud-Africaines (SACU) à un tarif allant de 30 à 40 pour cents plus cher que les tarifs des pays non-SACU.

En d'autres mots, les véhicules sud-africains sont plus abordables dans les pays en dehors de l'union des douanes parce qu'ils sont subventionnés d'où les prix plus élevés dans les pays de la SACU depuis qu'ils ne sont plus considérés marchés d'export.

Cependant, dans la structure du Protocole de Commerce de la SADC, les pays membres, en dehors de la SACU, auront à acheter des véhicules sud-africains à un prix similaire à celui payé aujourd'hui par les pays de l'union des douanes. Ils devront donc payer environ 40 pour cents de plus sur les véhicules de luxe, ce qui en réalité épuisera leurs trésoreries au bénéfice de l'économie sud-africaine.

Ce n'est pas une situation acceptable en considérant qu'avec le protocole en vigueur, le revenu normalement obtenu des tarifs douaniers diminuera, puisque les produits des nations de la SADC seront exemptés.

Il y aura donc deux conséquences immédiates pour la région. Les gouvernements recevront moins d'argent pour la trésorerie en conséquence des déficits budgétaires et pour compenser pour les revenus perdus, les gouvernements pourraient augmenter les taxes.

Si c'est le cas, cela signifie que les contribuables des pays membres moins développés seront les nouveaux générateurs de subventions de la riche industrie sud-africaine. □

*Amade Camal est un entrepreneur mozambicain travaillant dans le secteur automobile.*

## Les chefs traditionnels forment un conseil régional

par Amos Chanda

Les chefs traditionnels de la SADC ont formé le Conseil des Chefs Traditionnels de la SADC, qui cherche à faciliter leur participation dans l'intégration régionale.

Les chefs de 10 états membres de la SADC ont décidé, lors de la Conférence inaugurale du Conseil des Chefs Traditionnels de la SADC tenue en Zambie en mai, de travailler vers l'intégration dans les structures de la SADC, l'Union Africaine et autres organismes régionaux pour élargir l'étendue de l'intégration régionale.

Un conseil exécutif intérimaire était chargé de rassembler une conférence des chefs traditionnels de tous les états de la SADC en octobre de cette année. Chaque état membre de la SADC enverra 10 délégués à la conférence qui

transformeront le groupe intérimaire en une structure permanente.

Des visites d'échange dans la région seront effectuées pour partager les meilleures pratiques sur comment renforcer les autorités traditionnelles afin de garantir qu'elles deviennent une partie intégrale de la SADC. Les premiers programmes impliqueront l'Angola, la République Démocratique du Congo, le Mozambique et la République Unie de Tanzanie.

Le Conseil des Chefs s'est assigné des tâches pour aborder les questions du VIH et SIDA, surtout la reconnaissance des mécanismes de soutien de la famille traditionnelle africaine qui prenait soin des orphelins.

D'autres domaines identifiés pour le suivi, inclus: la promotion des institutions démocratiques telles que le Conseil des

Chefs ou le Parlement des Chefs et le renforcement de celles qui existent déjà; de faire pression pour la domestication des instruments internationaux ratifiés des droits humanitaires afin qu'ils deviennent applicables localement; accroître la participation des chefs dans le gouvernement local; la restauration des droits fonciers aux communautés locales; et la promotion des droits des femmes et des enfants.

"La terre est centrale au mode de vie africain et les problèmes relatifs à la terre sont essentiels à la dignité humaine," ont remarqué les chefs.

Ils ont convenus que les droits économiques, sociaux et culturels sont aussi importants que les droits civils et politiques et les gouvernements doivent garantir le respect des standards de droits humanitaires fondamentaux. □

## Les victoires de Wimbledon propulsent les sports de la SADC avant les Jeux Olympiques d'Athènes

par Chengetai Madziwa

La double victoire du Zimbabwe au tournoi de tennis de Wimbledon, en juillet, est survenue comme un renforcement majeur du moral, non seulement pour le pays mais la région de l'Afrique Australe avant les Jeux Olympiques 2004 prévus à Athènes, Grèce du 13 au 29 août.

Le frère et la soeur zimbabwéens, et sixième tête de série, Cara et Wayne Black ont gagné la finale de tennis des doubles mixtes de 2004, battant les septièmes têtes de série des USA, Lindsay Davenport et Bob Bryan.

Plus tôt, le même jour, Cara avec l'australienne Nennae Stubbs, a gagné la double finale dames lorsqu'elles ont battu Liezel Huber d'Afrique du Sud et Ai Sugiyama du Japon, ensemble dans leur premier titre de Grand Chelem.

Le tournoi de Wimbledon est un des plus grands événements de tennis au monde et la victoire du Zimbabwe est une victoire pour la région où le jeu est encore largement sous-développé et les compétitions sont à prédominance de catégorie amateur. La participation de l'Afrique Australe dans le tennis international est encore limitée, souvent représenté par l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.

Le Zimbabwe est le seul pays de la SADC qui participera aux événements de tennis des Jeux Olympiques de 2004.

Plus de 200 nations, y compris les états membres de la SADC, participeront à l'événement sportif multiple le plus grand du monde, rivalisant dans 37 disciplines sportives. Les athlètes de classe mondiale de la SADC tels que "Maputo Express" Maria Mutola du Mozambique, seront des concurrents de marque parmi les 10 500 compétiteurs prévus, pour s'emparer des prestigieuses médailles d'or olympiques.

Les exploits de Wimbledon surviennent à peine deux mois après que la région ait reçu la nouvelle sportive la plus excitante, lorsque le 15 mai, l'Afrique du Sud a gagné le droit d'accueillir en 2010 la Coupe Mondiale de Football.

La Coupe Mondiale de Football est l'activité sportive à discipline unique la plus importante au monde, surpassée uniquement par l'événement multiple des Jeux Olympiques.

Le succès dans ces manifestations est critique dans le renforcement de la confiance en soi et pour garantir que le développement du sport au niveau populaire dans tous les pays de la SADC.



Le Protocole sur la Culture, l'Information et le Sport de la SADC est une indication de l'engagement de la région au développement du sport et sa mise en oeuvre est critique.

Le Conseil Suprême pour le Sport en Afrique (CASA), l'organe officiel responsable de la mise en oeuvre de toutes les activités sportives de la SADC en accord avec le protocole, a souligné l'engagement de la région, à organiser en avril/mai, les Jeux inauguraux de la SADC - Zone Six au Mozambique où 11 nations de la SADC ont participé dans une diversité de disciplines sportives.

De tels événements méritent un maximum de soutien de la part des gouvernements et du monde des affaires, car ils sont cruciaux pour la poursuite des objectifs de "renforcement de capacité" de la région ainsi que de préparer les athlètes pour les compétitions internationales. □

## Importance de la base de données des statistiques

La 11<sup>ème</sup> réunion de la Commission des Statistiques de la SADC a pris note de la nécessité d'une assistance financière et technique poussée afin d'assurer la continuation d'un projet pilote amorcé en 2002 pour la création d'une base de données de statistiques socio-économiques dans la région.

La compilation d'informations pour la base de données est en cours de développement à titre de projet pilote dans six pays, notamment l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Zambie. La base de données est vitale pour la modernisation

des institutions chargées des données statistiques et assistera dans la provision d'indicateurs de développement fiables.

Les états membres de la SADC ont fait appel à la Banque Mondiale pour continuer de financer le projet. (ANGOP). □

## Le système régional de détection précoce prévoit le déficit de céréales

Le récent rapport du Système de Détection Précoce pour la Sécurité Alimentaire de la SADC, publié au début du mois de juillet, prévoit une insuffisance générale de la production de céréales de plus de 1,47 millions de tonnes métriques pour la saison 2004-05 dans la région de l'Afrique Australe.

La production de céréales de la Namibie et du Zimbabwe est supposée s'améliorer durant la même période.

La Namibie est sensée augmenter sa production de 34 pour cents comparé à l'année dernière, tandis que le Zimbabwe a prédit une augmentation de 53 pour cents.

Mais d'autres auront de faibles niveaux de production totale de céréales cette année, l'Angola (8 pour cents), le Botswana (15 pour cents), le Lesotho (46 pour cents), le Malawi (20 pour cents), et l'Afrique du Sud (7 pour cents).

## Appel pour une contribution plus vaste dans les débats commerciaux

Le président namibien, Sam Nujoma a posé le défi, aux états membres de la SADC de faciliter l'avancement des intérêts des citoyens à travers une participation active dans le système de commerce multilatéral.

Nujoma a expliqué que la participation active des états membres dans le système commercial multilatéral devrait viser à favoriser un environnement commercial international équitable.

S'adressant à l'assemblée lors de l'ouverture officielle de la 40<sup>ème</sup> Foire Internationale du Commerce de la Zambie, en juillet, Nujoma a exprimé sa satisfaction sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de divers protocoles régionaux qui fournissent d'importants mécanismes pour les économies de la région afin de promouvoir l'investissement y compris l'investissement direct étranger. (ZANA) □

Les niveaux de réserves domestiques au Mozambique, en Afrique du Sud et en Zambie leur permettront tout de même d'exporter et, selon le rapport, leur surplus

sera suffisant pour couvrir les conditions préalables d'importation de la Namibie, du Botswana, du Lesotho et du Swaziland.

(The Namibian) □

## Refléter la volonté du peuple

*suite de la page 11*

d'observations africaines décrivant les processus électoraux comme "reflétant généralement la volonté du peuple", "acceptables" ou réussis" ou simplement comme "ne se conformant pas suffisamment avec les normes et les standards de la SADC."

Le désir de compléter les indicateurs globaux de ce qui constitue une élection démocratique avec celles du pays semble être surtout motivé par la nécessité pour les organismes décideurs supérieurs du continent de prendre meilleur contrôle de leur propre destinée tout en préservant, en grande partie, leur intégrité internationale.

Une analyse de la tendance des récentes élections tenues en Afrique Australe suggérerait que la plus grande partie de la controverse des élections est centrée sur l'inscription et la participation électorales. Le manque de registres d'électeur et de citoyen qui sont directement compatibles, signifie qu'il existe d'habitude un grand nombre de personnes qui ne sont peut-être pas inscrites comme "décédées" au moment de voter. Cela rend le système vulnérable soit à la fraude de "vote fantôme", soit encourage les perceptions de fraude.

Le fait que l'espérance de vie ait généralement baissé dans la région de la SADC en raison du SIDA, la tuberculose et le paludisme, signifie que les pays ont subi une diminution considérable dans le nombre total d'électeurs potentiels. Le problème principal est que très peu de pays sont en position de rapidement détecter cet aspect, à moins qu'ils n'aient des systèmes d'inscription assez sophistiqués pour purger ponctuellement le scrutin les électeurs décédés.

Le modèle le plus encourageant d'élections tenues depuis 1991 dans la

région de la SADC est que les conflits majeurs ont, en grande partie, été minimisés ou évités grâce aux élections.

Malgré les controverses, le Zanzibar, la Zambie, le Zimbabwe et plus récemment le Malawi, par exemple, ont surpassé les craintes de violences, avec les partis perdants optant pour le processus raisonnable de la loi. Les interventions de diplomatie prudente par divers organismes régionaux ont également faits des contributions importantes permettant aux partis perdants d'accepter les résultats ou au moins de choisir de prendre la voie légale plutôt que la violence.

Mais les pétitions d'élection tendent à être longues et ennuyeuses, et sont un fardeau supplémentaire pour le système judiciaire. Les experts proposent donc aux pays de considérer l'établissement de Tribunaux Electoraux qui s'occuperaient ponctuellement de toutes les plaintes relatives au processus.

Des pays tels que l'Afrique du Sud possèdent déjà cette institution. D'autres pays suivent l'exemple. Des recommandations par les dépositaires ont par exemple déjà été faites sur les processus en cours de réforme institutionnelle et électorale de la Zambie d'établir un Tribunal Electoral.

Avec cette dimension supplémentaire, il est probable que les requérants trouveront les rapports d'observation et de contrôle d'élections de meilleur usage et immédiat dans les facilités de Tribunal Electoral. Reposant sur l'impartialité de ces tribunaux spéciaux, l'effet total est probablement d'être une inclinaison plus forte par les partis lésés d'éviter les moyens institutionnels pour la résolution de conflits. □

## Le SIDA au 21<sup>ème</sup> siècle: maladie et globalisation

Le VIH et SIDA n'est pas la première épidémie globale et ne sera certainement pas la dernière; c'est une maladie qui change l'histoire de l'humanité. Le VIH et SIDA montre des inégalités globales. Sa présence et son impact sont ressentis plus sévèrement dans les pays et les communautés pauvres."

Cet ouvrage examine les origines du VIH et SIDA, sa transmission et ses caractéristiques, sa propagation et le contexte en Afrique, et l'impact socio-économique sur les foyers et les communautés, y compris l'agriculture et les moyens d'existence ruraux.

Des résumés de cas d'études sont présentés dans trois catégories: une cohésion sociale élevée, faibles ressources (les Philippines et l'Inde); faible cohésion sociale, faibles ressources (l'Ukraine et l'Ouganda); faible cohésion sociale, ressources abondantes (Botswana et Afrique du Sud). D'autres cas illustratifs sont tirés de la République Unie de Tanzanie, la République Démocratique du Congo et autres. Il existe des informations substantielles sur tous les états membres continentaux de la SADC.

Un chapitre consacré aux "Réponses" examine ce qui a fait ses preuves, et argumente sur l'importance de changer l'environnement de risque comme élément de prévention. Le focus sur l'individuel peut uniquement "faire partie de la stratégie" puisque de nombreuses interventions fondamentales de comportement individuel ont été essayées dans diverses parties du monde, pourtant dans la plupart des cas, la prévalence du VIH a augmenté. D'autres interventions sont examinées.

L'ouvrage est bien documenté et écrit, et bien que l'esquisse du contexte global soit enracinée en Afrique, la plupart des exemples sont tirés de l'Afrique australe et orientale, et contiennent des données et des analyses pertinentes. C'est l'ouvrage le plus compréhensif pourtant disponible sur ce sujet.

Une lacune importante, cependant, est la pénurie d'informations sur l'impact de la maladie chez les femmes, et les

inégalités des sexes. Le seul indice d'article à ce sujet est "Inégalité des sexes, Chine et Inde" et l'article sur la page même se compose de deux mots: inégalité des sexes. Les femmes sont mentionnées quatre fois dans la totalité de l'ouvrage.

Professeur Alan Whiteside a passé 15 ans avec l'Unité de Recherche Economique de l'Université de Natal avant d'établir, en 1998, la Division de Recherche sur la Politique Economique de la Santé et le VIH/ SIDA, dont il est le directeur actuel. Son intérêt principal de recherche réside dans l'impact économique et de développement du VIH et SIDA; et il a fondé et publie le bulletin d'information SIDA Analyse sur l'Afrique. Tony Barnett est Professeur d'études de développement à l'Université de East Anglia et a voyagé intensivement en étudiant l'impact de la pandémie du SIDA en Afrique, en Asie et dans d'autres parties du monde.

L'Association Francois-Xavier Bagnoud (FXB) a été fondée en 1989 pour promouvoir le concept des droits à la santé et humanitaires. FXB est un mouvement en évolution composé d'une fondation, une ONG internationale basée en Suisse et des organisations communautaires dans plusieurs pays en voie de développement; et se définit en tant "qu'entrepreneur social" qui espère transférer l'assistance traditionnelle à des modèles plus efficaces par l'exemple et le plaidoyer. En évitant les méthodes traditionnelles d'interventions, FXB a soutenu le travail de feu, Dr Jonathan Mann, premier directeur du Centre FXB pour les Droits à la Santé et Humanitaires à l'Université de Harvard, qui fut la première institution éducative importante à se concentrer sur le développement du paradigme que là où les populations sont indigentes et opprimées, des pandémies telles que le SIDA florissent et la pauvreté abonde. □

*Le SIDA au 21<sup>ème</sup> Siècle - Maladie et Globalisation* par Tony Barnett et Alan Whiteside, avec l'Association Francois-Xavier Bagnoud, publié par Palgrave-Macmillan, 2002

### Publications et acquisitions récentes

*Rapport 2003 sur le développement économique en Afrique: Accélérer le rythme du développement*  
(Economic Development in Africa 2003 Report: Accelerating the Pace of Development)  
UNECA . - 2003  
Disponible à: La Commission Economique pour l'Afrique, PO Box 3001, Addis Ababa, Ethiopie  
E-mail: [ecain@uneca.org](mailto:ecain@uneca.org)  
Site web: <http://www.uneca.org>

*Analyse budgétaire de la problématique des sexes en République Unie de Tanzanie: 1997-2000*  
(Gender budget analysis in Tanzania 1997 - 2000) - 2004  
Disponible au: Programme de Gestion de réseau sur la Problématique des Sexes en République Unie de Tanzanie (TGNP)  
PO Box 8921, Dar es Salaam, République Unie de Tanzanie  
Site web: <http://www.tgnp.co.tz/index.html>

*Problématique des sexes et VIH/ SIDA en Afrique - Première édition*  
(Gender and HIV/AIDS in Africa - First Edition)  
Publié par Aicha Tamboura. - 2003  
Disponible à AAWORDS, Sicap Sacre Coeur 1, Villa 8798-BP Dakar-Fann, Dakar Sénégal  
Email: [aawords@sentos.sn](mailto:aawords@sentos.sn)

*La Marginalisation en Afrique Australe: Transformation de bas en haut?*  
(Marginalisation in Southern Africa: Transformation from Below?)  
Leysens, Anthony J. - 2004  
Disponible à: L'Institut pour la Démocratie en Afrique Australe (IDASA)  
6 Spain Street, Church Square, Cape Town 8001. South Africa  
E-mail: [info@idasa.org.za](mailto:info@idasa.org.za)  
Website: <http://www.idasa.org.za>

*Structures Politiques et de Gouvernance dans les terres boisées de l'Afrique Australe*  
(Policies and governance structures in woodlands in Southern Africa)  
Kowero, Godwin; Campbell, Bruce M et Sumaila, Ussif Rashid. - 2003.  
Disponible au: Bureau Régional de CIFOR pour l'Afrique Australe  
73 Harare Drive, Mt Pleasant, Harare, Zimbabwe  
E-mail: [cifor@cgiar.org](mailto:cifor@cgiar.org)  
Site web: <http://www.cifor.cgiar.org>

*SADC en 2003: Restructuration et progrès dans l'intégration régionale*  
(SADC in 2003: Restructuring and Progress in Regional Integration)  
Isaksen, Janv. - 2004  
Disponible à: L'institut Chr. Michelsen, PO Box 6033 Postterminalen, N-5892 Bergen, Norway  
E-mail: [emi@cmi.no](mailto:emi@cmi.no)  
Site web: [www.cmi.no](http://www.cmi.no)

## Calendrier de la SADC

| 2004    | Evènement | Lieu   |  |
|---------|-----------|--|--|
| Août    | 8-9       | Réunion Ministérielle Supérieure sur le NEPAD  | Ile Maurice  |
|         | 9-11      | Commission Permanente des officiels Supérieurs   | Ile Maurice  |
|         | 10-11     | Seconde Conférence Internationale pour les Femmes dans le Gouvernement Local                                       | Afrique du Sud   |
|         | 12-14     | Conseil de Ministres   | Ile Maurice  |
|         | 12-14     | Réunion sur la Révision des Standards Provisoires Internationaux de Mesures Phytosanitaires                        | Zambie   |
|         | 16        | Elections  | Botswana   |
|         | 16-17     | Sommet Ordinaire de la SADC - 2004   | Ile Maurice  |
|         | 17        | Journée de la SADC   | Tous les états membres   |
|         | 23-27     | Ateliers sur le Système de Bond de Transit et sur la Nomenclature Tarifaire  | Rép.Unie de Tanzanie   |
|         | Septembre | 1-2  | Forum du Zimbabwe sur les Prévisions de Huit Climats d'Afrique Australe (SARCOF - 8) |
| 7       |           | Troisième Conférence Internationale: Règlementation et Compétition Pro-pauvreté: problèmes, politique et pratique  | Afrique du Sud   |
| 5-9     |           | Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté                             | Burkina Faso   |
| 19-26   |           | Festival Mono Disciplinaire (Musique) des Arts et Culture de la SADC   | Zambie   |
| 21- 22  |           | Atelier des Dépositaires sur la Gestion de Transit   | Afrique du Sud   |
| 22-25   |           | 13ième Conférence Internationale du Réseau de Formation en Afrique sur la pauvreté, l'hygiène et la santé publique | Zimbabwe   |
| 23-25   |           | Foire sur l'Eau, la Santé et l'Hygiène Publique  | Zimbabwe   |
| Octobre | 13        | Forum TIPS 2004 – Développement Africain et Réduction de la Pauvreté: Le lien macro-micro                          | Afrique du Sud   |
|         | 13-15     | Forum ESKOM des Leaders Africain d'Entreprise  | Afrique du Sud   |
|         | 14        | Journée des Créateurs et Artistes de la SADC   | Tous les états membres   |

### Liste de contrôle des Devises

| Pays           | Devises                | (US\$1)   |
|----------------|------------------------|-----------|
| Angola         | Kwanza (100 lwei)      | 83.62     |
| Botswana       | Pula (100 thebe)       | 4.69      |
| RDC            | Franco Congolais       | 379.41    |
| Lesotho        | Maloti (100 lisente)   | 6.26      |
| Malawi         | Kwacha (100 tambala)   | 107.00    |
| Ile Maurice    | Roupie (100 cents)     | 27.85     |
| Mozambique     | Metical (100 centavos) | 22 755.00 |
| Namibie        | Dollar (100 cents)     | 6.316     |
| Les Seychelles | Roupie (100 cents)     | 5.18      |
| Afrique du Sud | Rand (100 cents)       | 6.30      |
| Swaziland      | Lilangeni (100 cents)  | 6.26      |
| Tanzanie       | Shilling (100 cents)   | 1 113.50  |
| Zambie         | Kwacha (100 ngwee)     | 4 780.00  |
| Zimbabwe       | Dollar (100 cents)     | 5 350.00  |

10 juin 2004

### Jours fériés dans la SADC pour la période Août-octobre 2004

|              |   |                |
|--------------|---|----------------|
| 1er août     | Journée des Parents                                   | RDC            |
| 4 août       | Journée des Fermiers                                  | Zambie         |
| 8 août       | Journée des Paysans                                   | Tanzanie       |
| 9 août       | Journée Nationale de la Femme                         | Afrique du Sud |
| 11 août      | Journée des Héros                                     | Zimbabwe       |
| 12 août      | Journée Nationale des Forces de Défense               | Zimbabwe       |
| 15 août      | Assomption  | les Seychelles |
| 26 août      | Journée des Héros                                     | Namibie        |
| 6 septembre  | Journée de L'Indépendance (Journée Somhlolo)          | Swaziland      |
| 7 septembre  | Journée des Forces Armées                             | Mozambique     |
| 17 septembre | Fondateur de la Nation et Journée Nationale des Héros | Angola         |
| 19 septembre | Ganesh Chaturthi                                      | Ile Maurice    |
| 24 septembre | Journée de l'Héritage                                 | Afrique du Sud |
| 25 septembre | Journée des Forces Armées                             | Mozambique     |
| 30 septembre | Journée du Botswana                                   | Botswana       |
| 1 octobre    | Jour férié  | Botswana       |
| 4 octobre    | Journée de l'Indépendance                             | Lesotho        |
| 4 octobre    | Journée de la Paix                                    | Mozambique     |
| 11 octobre   | Fête des Mères  | Malawi         |
| 14 octobre   | Journée de Mwalimu Nyerere                            | Tanzanie       |
| 24 octobre   | Journée de l'Indépendance                             | Zambie         |